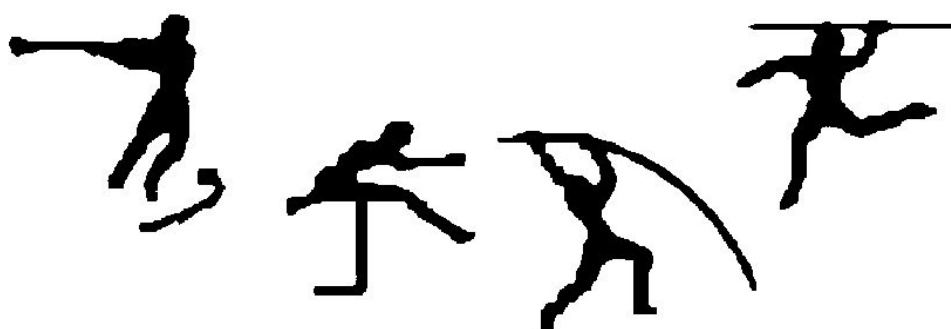


MONTESSON Athlétisme



**DOSSIER D'INSCRIPTION
SAISON 2020-2021**



ATHLETIC CLUB DE MONTESSON

**Courir, sauter, lancer, marcher,
en compétition ou pour le plaisir**



Vous avez entre les mains votre dossier d'inscription à l'**Athlétic Club de Montesson, association sportive déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1901**, et nous espérons que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires à votre adhésion dans la fiche d'information jointe en annexe. Bien sûr, tant nos entraîneurs sur le terrain que les dirigeants, sont à votre disposition pour vous apporter tout éclairage complémentaire.

A l'**ACM**, vous pourrez pratiquer les disciplines qui vous conviennent, quel que soit votre objectif : vous maintenir en forme ou participer aux différentes compétitions (cross, épreuves en salle ou sur piste, courses sur route).

Le dynamisme, l'élan et l'esprit d'équipe qui animent tous les membres de l'**Athlétic Club de Montesson** nous permettront, ensemble, de réaliser d'excellentes performances et de placer ainsi l'**ACM** au meilleur niveau. Votre adhésion renforcera "Notre Club", qui deviendra vite... "Votre Club".

Votre inscription à l'**ACM** couvre la saison administrative allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

QUE FAIT-ON A L'ATHLÉTIC CLUB DE MONTESSON ?

UNE SAISON CHEZ LES TOUT JEUNES : ECOLE D'ATHLETISME, POUSSIN(E)S, BENJAMIN(E)S

La saison se décompose en trois parties :

- **la période des cross**, qui débute courant novembre pour finir début janvier par les Championnats Départementaux, voire au-delà pour les meilleurs benjamin(e)s ;
- **la saison en salle**, qui comprend 2 compétitions et 1 finale réunissant les meilleur(e)s jeunes du département ;
- **la saison sur piste**, qui est constituée de plusieurs compétitions individuelles ou par équipes.

Chaque compétition en salle ou sur piste comporte une ou plusieurs épreuves : courses, sauts, lancers. L'objectif de nos entraîneurs est de faire découvrir toutes les disciplines de l'athlétisme et non pas de spécialiser nos jeunes athlètes.

UNE SAISON CHEZ LES JEUNES : MINIMES

Catégorie intermédiaire entre les jeunes et les plus âgés, la saison se découpe généralement en trois parties : cross, salle, piste. Elle est rythmée par la participation aux championnats départementaux, qui sont qualificatifs pour les championnats régionaux, puis le cas échéant pour les championnats interrégionaux.

UNE SAISON CHEZ LES PLUS AGES : CADET(TE)S, ESPOIRS, SENIORS, VETERANS

- **Athlé compétition** : de cadet(te)s à vétérans, cette section accueille les athlètes qui souhaitent programmer leur saison sportive en fonction d'un objectif de compétitions défini en accord avec leur entraîneur ;
- **Athlé loisir** : cette section est destinée à ceux qui souhaitent courir en groupe pour se maintenir en forme, voire pour progresser, avec ou sans compétition ;
- **Gym loisir** : cette section est destinée à ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique – gymnastique douce – sans compétition (dossier d'inscription spécifique).

UNE SAISON CHEZ LES DIRIGEANTS

Une association sportive ne peut pas fonctionner sans bénévole et, en particulier, des juges. Puisque vous accompagnez votre enfant aux différentes compétitions, rejoignez l'équipe des juges ou l'équipe d'encadrement ; sans eux, les épreuves sportives ne peuvent pas exister.

➤ Plus d'infos sur l'ACM : www.acmontesson.com



ATHLETIC CLUB DE MONTESSON

**Courir, sauter, lancer, marcher,
en compétition ou pour le plaisir**



Fiche d'information 1/2

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'ACM, il vous suffit de remettre simultanément à votre entraîneur les 3 pièces suivantes :

- le bulletin d'inscription joint en annexe pour les adultes et les mineur(e)s, rempli, daté et signé ;
- **un certificat médical daté de moins de 3 mois**, établi pour la pratique de l'athlétisme en compétition ; un exemplaire type est mis à votre disposition en annexe ;
- un chèque de paiement libellé à l'ordre de l'ACM.

Pour les enfants - école d'athlétisme, poussin(e)s, benjamin(e)s, joindre une photo d'identité.

Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles sur le montant des cotisations par catégories d'âge, les horaires et lieux des entraînements ainsi que les coordonnées des entraîneurs et des dirigeants.

QUE COMPREND VOTRE COTISATION ?

- La délivrance obligatoire de la **licence** de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) ;
- L'**assurance individuelle** liée à la licence de la FFA, qui couvre l'athlète pendant les entraînements et les compétitions ;
- Une partie des **frais de fonctionnement** de l'ACM ;
- Un tee-shirt, lors de la 1^{ère} inscription à l'ACM des enfants des catégories "école d'athlétisme" et "poussin(e)s" ;
- Le maillot du Club – dont le port est obligatoire pendant les compétitions – et la veste de survêtement du Club, lors de la 1^{ère} inscription à l'ACM et lors du passage à la catégorie "benjamin(e)s".
- La veste du club peut être achetée via notre site, à partir de la taille S.

QUEL EST LE MONTANT DE LA COTISATION⁽¹⁾ ?

ANNÉES DE NAISSANCE	CATÉGORIES	1 ^{ère} INSCRIPTION	RENOUVELLEMENT
Né(e) en 2013 et 2012	École d'athlétisme	170 €	160 €
Né(e) en 2011 et 2010	Poussin(e)s	170 €	160 €
Né(e) en 2009 et 2008	Benjamin(e)s	220 €	165 €
Né(e) en 2007 et 2006	Minimes	220 €	165 €
Né(e) en 2005 et 2004	Cadet(te)s	240 €	185 €
Né(e) en 2003 et 2002	Juniors	240 €	185 €
Né(e) en 1999, 2000 et 2001	Espoirs	240 €	185 €
Né(e) entre 1980 et 1998	Seniors	240 €	185 €
Né(e) en 1981 et avant	Masters	240 €	185 €

(1) A partir du 2^{ème} adhérent par famille, le montant des cotisations est diminué de 15 €.

(2) Le passage à la catégorie "benjamin(e)s" 1^{ère} année inclut la fourniture du maillot et de la veste de survêtement du Club.



ATHLETIC CLUB DE MONTESSON

**Courir, sauter, lancer, marcher,
en compétition ou pour le plaisir**



Fiche d'information 2/2

HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAINEMENTS COORDONNÉES DES ENTRAINEURS ET DES DIRIGEANTS

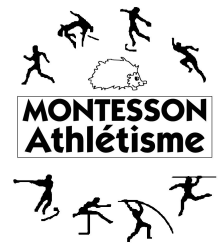
	CATÉGORIES	JOURS	HEURES	ENTRAINEURS	DISCIPLINES		
Reprise le 12/09/2020	École d'athlétisme, poussin(e)s Né(e) entre 2008 et 2013	Mercredi et/ou samedi	15h30-17h30 14h00-16h00	Responsable: Karine LEVEQUE 06 07 87 12 79	Course, saut, lancer		
	Benjamin(e)s Né(e) en 2009 et 2008	Mercredi et/ou samedi	15h30-17h30 14h30-16h30	Denis Velvindrion 06 58 91 88 74			
Reprise le 05/09/2020	Minim(e)s Né(e) en 2007 et 2006	Mercredi Samedi	18h30-20h30 14h30-16h30	Responsable: Sonia MILOUD 06 34 11 69 57	Course, saut, lancer		
	Cadet(tes) - Juniors Né(e) en 2003 et 2002	Lundi Mercredi Samedi	18h30-20h30 18h30-20h30 14h30-16h30	Romain ATHENOR			
Athlé compétition et Athlé loisir : juniors, espoirs, seniors, masters Né(e) en 2001 et avant	Lundi Mercredi Vendredi } 18h00-20h30 Dimanche } 10h00-12h00	Lundi Mercredi Vendredi } 18h00-20h30 Dimanche } 10h00-12h00	François Gancel 06 82 93 47 15	Demi-fond (800m au 5000m) à partir de cadet(te)s			
					Mardi Jeudi } 19h15-21h00	Denis Velvindrion 06 58 91 88 74	Course hors stade
Toutes catégories Date de reprise : 16/09/2020	Lundi et/ou mercredi	9h30-10h30	Anne Naudin 01 39 52 36 42	Gymnastique			
LIEUX DES ENTRAINEMENTS							
Parc Municipal des sports 65 avenue Gabriel Péri 78360 Montesson			Gymnase Pablo Picasso (Collège) à Montesson Uniquement les samedis du 7 novembre 2020 au 27 mars 2021 pour les catégories "école d'athlétisme" et "poussin(e)s"				
DIRIGEANTS							
François Gancel francois.gancel@orange.fr			Brigitte Templier brigitte.templier@gmail.com				

BONNE SAISON !



ATHLETIC CLUB DE MONTESSON

BULLETIN D'INSCRIPTION
SAISON 2020-2021
du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021



Première inscription Renouvellement N° de licence

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom Prénom.....

Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Lieu Sexe : M F

Nationalité..... Profession.....

Adresse
.....
.....

Tél. dom. Tél. bur..... Tél. portable.....

E-mail (*en lettre MAJUSCULE*)
.....

N° de sécurité sociale de l'athlète ou de son représentant légal

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse de la CPAM de l'athlète
.....

Personne à prévenir en cas d'accident..... Tél.....

Groupe sanguin Contre-indications médicales.....



Le ou la signataire :

- accepte les conditions d'organisation de l'Athlétic Club de Montesson ;**
- reconnait avoir pris connaissance des conditions d'assurance individuelles liées à la licence de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA)**, telles qu'elles sont décrites dans la notice de garantie fournie avec la licence et disponible sur le site de la FFA ;
- autorise expressément l'Athlétic Club de Montesson à utiliser, au sein des documents qu'il publie, les photos le ou la concernant** (ou celles concernant son enfant), qui pourraient être éventuellement prises lors des entraînements ou des compétitions.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEUR(E)S

Je, soussigné(e),
.....
Père, Mère ou Tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant désigné ci-dessus, autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de l'Athlétic Club de Montesson. Si besoin, j'autorise les personnes désignées par le Club à le véhiculer, à l'occasion des entraînements ou des compétitions à l'extérieur du Club, et à prendre toutes dispositions utiles en cas de nécessité médicale survenant dans le cadre des activités du Club.

Fait à , le
.....

Signature :



CERTIFICAT MEDICAL

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Licences Athlé Découverte, Athlé Compétition et Athlé Santé Loisir-option Running



Je soussigné(e), Docteur _____

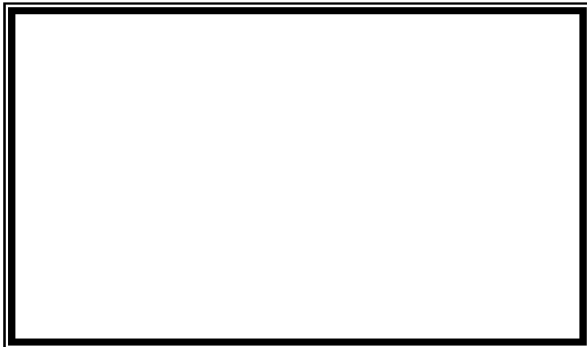
Demeurant à _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle _____

Né(e) le _____ / _____ / _____ Demeurant.....

et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition pour une licence Athlé Découverte, Athlé Compétition, Athlé Santé Loisir-option Running (rayer les mentions inutiles).

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.



Cachet et signature du Médecin.

Fait à _____ le _____

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir-option Running ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir-option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la prise de licence sur SI-FFA.

